

République française

Département de la Drôme

COMMUNE DES GRANGES GONTARDES
Séance du 23/06/2025

Membres en exercice : 13

Présents : 10

Représentés : 1

Absents : 2

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-trois juin à 18 heures 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire en mairie, sous la présidence de Madame Hélène MOULY, Maire.

Présents : Gérard BAUMEA, Cécile AUDIBERT, Jean-Christophe CAMBON, Fabienne KOBİ, Hélène MOULY, Franco PICCARDO, Nicole PONIZY, Jérôme ROIG, Didier SOULAIGRE, Dominique VEZON DAUNIS

Représentés : Geoffroy HUGUES

Absents : Emmanuelle COMBET, Christophe GALISSARD

Secrétaire de séance : Jérôme ROIG

Date de la convocation : 13/06/2025

N° d'ordre : DE_2025_019 23/06/2025

Objet : Budget de la commune : Décision Modificative N°1 2025

Considérant qu'il y a lieu d'effectuer un réajustement des lignes budgétaires,

M. SOULAIGRE Didier, 1^{er} Adjoint, propose d'effectuer une décision modificative comme suit :

Budget

INVESTISSEMENT :

		DEPENSES	RECETTES
001	Solde d'exécution section investissement	543 237.79	
231	Immobilisations corporelles en cours	-543 237.79	
TOTAL :		0.00	0.00

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, le Conseil Municipal :

ACCEPTE la présence décision modification N°1 sur l'exercice 2025 du budget de la commune

AUTORISE Madame le Maire à effectuer les écritures comptables permettant la bonne exécution de cette délibération

Fait à Les Granges Gontardes, le 23/06/2025

Madame Hélène MOULY
MAIRE



